



REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Projet de la Plateforme du Millénaire de Diamniadio

Analyse préalable de son impact sur la pauvreté (Poverty Impact Analysis, PIA)

Résultats préliminaires 19 Avril 2007

Description du projet (Module 1)

Analyse des circuits de transmission (Module3)

Conclusions et recommandations préliminaires

**Cellule de Suivi des
Programmes
de Lutte contre la
Pauvreté
(CSPLP/MEF)**



*Agence de mise en œuvre de la Plateforme
du Millénaire de Diamniadio
(AMPMD)*

Réalisations	Extrants du projet	Impacts
II. Constructions		
Bâtiments industriels	500 ha de bâti	Conditions de travail améliorées
Terrains et dépendances	1000 ha	Les conditions de production sont améliorées
Equipement de production et de service pour les entreprises	1040 entreprises équipés dans 10 ans (Moyen Terme) dont 120 dans l'agroalimentaire, 108 dans les services aux entreprises, 84 dans l'industrie chimique, 77 dans les bars et restaurants, 74 dans le commerce et 73 dans la construction. 2000 entreprises équipées à Long terme	Productivité du capital amélioré La croissance dépasse 8% par an à MT et LT Le chômage diminue
Construction de la Gare des gros porteurs	VRD Bureaux Hangars Clôtures	Mobilité dans la plateforme améliorée
Construction du port sec	VRD Bureaux Clôtures Entrepôts de stockage Aire de stockage de 9000 m2 Equipements	Mobilité urbaine dans Dakar améliorée 132,8 millions USD de revenus salariaux générés à MT par les travaux
Construction du Marché d'intérêt national (fruits, légumes, viande, volaille)	VRD Infrastructures (aires de stockage, magasins, bureaux...) Equipements	23.112 emplois générés à CT et 74.350 emplois permanents générés par les investissements privés à Long Terme (20 ans).
Construction gare urbaine et interurbaine	VRD Infrastructures (bureaux, hangars, clôtures...)	Accueil de 656 entreprises au total à CT (5 ans) Accueil de 2039 entreprises au total à LT (20 ans) Accroissement de la compétitivité d du Port Autonome de Dakar (PAD)

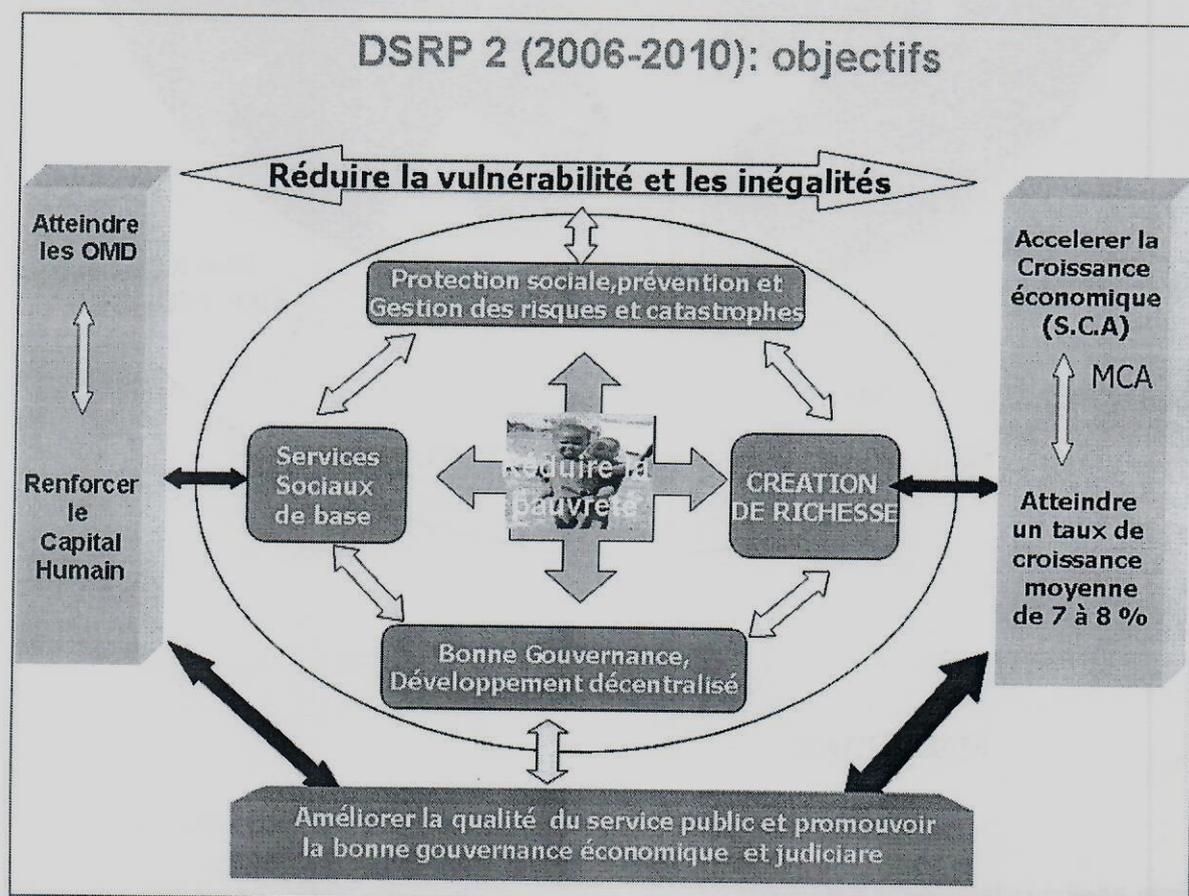
Source : Mémo AMPMD (2005) actualisé avec des chiffres de l'étude de préféabilité (Version provisoire, Oct 2006)

Le scénario « raisonnable » suppose que :

- L'autoroute à péage Dakar- Diamnadio sera réalisée dans les 5 ans.
- Le port en eaux profonde et l'aéroport de NDIASS soient achevés 15 ans après le démarrage de la plateforme.
- Les infrastructures de la plateforme seront réalisées pour l'essentiel et que services de la plateforme soient conformes aux attentes des investisseurs.
- Les entreprises retardent leur installation dans la plateforme ou ne s'installent pas ou s'installent ailleurs que dans la plateforme en raison de retards dans l'opérationnalisation de la plateforme (bâtiment non totalement terminés, installation d'industries légères).
- Le gouvernement ne motive pas les entreprises candidates à la délocalisation à Diamanadio.
- Le Sénégal garde la même attractivité en ayant l'eau, l'électricité plus chers qu'au Maroc, la Tunisie, le Ghana et la France. Ses tarifs de communication coûtent moins chers qu'en Tunisie, au Maroc et en Côte d'Ivoire.

3. Articulation du projet avec la SCA, le DSRP et les OMD

De ce fait, il constitue un des leviers d'exécution le plus important de la stratégie de croissance accélérée (SCA) sur lequel le Gouvernement du Sénégal compte s'appuyer pour réduire la pauvreté d'ici à 2015. En effet, pour faire face à la pauvreté, le Sénégal s'est engagé à promouvoir une croissance forte et durable et à réduire la pauvreté conformément aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les efforts fournis à travers la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ont valu l'éligibilité du Sénégal à ce projet de MCC financé par le Gouvernement américain.



Description des zones concernées par le projet

La zone 1 ou zone du projet

Il ressort des données démographiques que cette zone, constituée par le département de Rufisque, comprend 345 794 habitants dont 52% de femmes avec une faible population rurale (26%). Cette zone se trouve dans la région de Dakar qui a la densité de population la plus élevée (3963 hbts/km²) contre une moyenne nationale de 50 hbts/km². Le taux de pauvreté de cette zone 1 est de 34,3% au niveau des individus et de 25,8% au niveau ménage. La zone contribue pour 2,3% à la pauvreté nationale et connaît un taux de chômage de 13,6% pour une population potentiellement active (15 ans-60 ans) de 200613. Le taux d'activité est estimé à 60,1% de la population en âge de travailler. Le taux de dépendance est de 1,6. Cela veut dire que 100 travailleurs ont à leur charge 160 personnes dépourvues d'emploi. Les populations occupées de la zone évoluent en majorité dans les activités de commerce/vente (27,0%), de Bâtiments et Travaux Publics (11,1%), des services domestiques (7,5%), de l'agriculture-élevage-forêt (7,5%), de manufactures (6,8%), de transport et communication (5,7%). Les autres branches marchandes regroupent 15,7% des travailleurs.

S'agissant de la propriété foncière, si les ménages citadins disposent de 2850,1 ha de terres destinées aux cultures, les ménages ruraux en possèdent presque le double (5777,8 ha). L'accès à un service de santé le plus proche (moins de 30 minutes de marche) est effectif pour 87% des ménages de la zone. Le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus est estimé à 55% contre 41,9% au niveau national.

Dans cette zone l'impact direct concernera principalement les collectivités locales suivantes situées dans l'emprise de la Plateforme :

La commune de Diamniadio

Diamniadio, érigée en Commune en février 2002 par décret présidentiel n° 2002-17, est située à 35 kilomètres de Dakar, (qui est sa capitale régionale) dans le Département de Rufisque. Jusqu'à cette date, Diamniadio était un village de l'ex-communauté rurale de Sébikotane. Son nouveau statut lui offre de réelles perspectives d'auto développement dans le contexte actuel de la décentralisation où un accent particulier est mis sur la valorisation des ressources humaines et des potentialités naturelles locales.

population du pays soit 2.400.000 individus). En ce qui concerne l'extrême pauvreté, il peut être constaté qu'elle est très élevée sur l'axe Mbour-Fatick-Diourbel où la proportion de ménages extrêmement pauvres tourne autour de 10%. Le taux de chômage des personnes âgées entre 15 et 60 ans reste assez élevé dans les départements comme Dakar (16%), Guédiawaye (12,4%), Thiès (15%) et Pikine (18%). La mise en place du projet peut entraîner un vaste mouvement d'implantation des populations de ces départements qui se situent à environ 30 à 50 km soit à une heure de la zone de Diamniadio.

Les Zones 3 et 4

Cette zone est constituée par toutes les autres régions du Sénégal. Elle est la zone d'impact la moins évidente mais qui a un grand intérêt sur le projet en fonction de la situation de pauvreté et du dynamisme actuel de ces zones. L'analyse de la pauvreté montre que l'incidence au niveau individuel est de 41,1% alors que pour les ménages elle s'établit à 32,1%. Parmi les régions dont l'incidence de la pauvreté individuelle est supérieure à celle de la moyenne nationale, on note Ziguinchor (57%), Tamba (68%), Matam (58%). Il faut noter que ces régions contribuent à la pauvreté nationale pour respectivement 6,3%, 5% et 3%. Cette zone se caractérise par un important flux migratoire vers la zone du projet (plateforme et zones limitrophes). Si l'on s'appuie sur les statistiques du solde migratoire, seules les régions de Dakar (+33252), Thiès (+7221) et Diourbel (+11208) enregistrent des flux nets positifs. Sur le plan national, le taux d'activité est estimé à 51,8% de la population en âge de travailler (personnes de 15-60 ans). Le taux d'occupation s'établit à 46,4%, ce qui signifie que sur 100 personnes en âge de travailler, moins de 46 occupent un emploi. Le taux de chômage est estimé à 10,3% au niveau national. Le taux de dépendance économique est de 2,0 c'est-à-dire un travailleur a en charge deux personnes dépourvues d'emploi. L'accès aux services communautaires de base est inégal entre milieux de résidence, quel que soit le service considéré, hormis l'eau de boisson, à laquelle, les citadins comme les ruraux accèdent dans les mêmes conditions de marche : partout, plus 92,0% des ménages s'approvisionnent à moins d'un demi heure de marche du point d'eau (dont plus de 85,0% à moins de 15 minutes).

Analyse des Circuits de Transmission et des Résultats

Le circuit prix

1. Sous l'effet de l'abaissement des coûts des facteurs de production, les prix à la production vont baisser dans la zone de la plateforme (Z1). Cependant, cet effet ne concerne principalement les entreprises en ce sens qu'il agira positivement sur leur valeur ajoutée. Il n'est pas pro-pauvre directement car ni le secteur informel ni l'agriculture ne sont concernés. Les risques sont la hausse du coût du foncier qui peut agir négativement sur les charges de l'entreprises notamment à l'installation et le fait de la non installation des entreprises sous l'effet dissuasif du coût du foncier entre autres.
2. Sous l'effet de l'accroissement de la capacité d'offre (stockage, marché d'intérêt national...) les prix à la consommation vont baisser à moyen et long terme et permettre un accroissement du niveau de la consommation. Le pouvoir d'achat dans le secteur formel peut être affecté négativement par le coût des loyers. Dans le secteur informel, les jeunes migrants mais aussi les actuels résidents dans les quartiers flottants peuvent souffrir de cette hausse des loyers. La non installation des entreprises et des populations en raison d'un environnement non attrayant constituent les risques.
3. Le HIMO va payer plus que le niveau moyen de rémunération local dans la zone 1 et une partie de zone 2 (les parties les plus pauvres) et inciter au changement de secteur d'activité en zone 1 et une partie de zone 2, notamment dans le département de bambey (région de Diourbel) qui est très pauvre. Il va concerner une majorité de jeunes hommes (près de 99%). Cependant, le risque majeur est constitué par l'impératif de rentabilité et les contraintes de livraison des travaux au commanditaire. Si les dossiers d'appel d'offres ne contiennent pas de clauses favorables au HIMO, les entreprises ne seront pas incitées à employer la main d'œuvre pauvre et sans qualification.

Aussi, dans le HIMO, en raison de la non-qualification de l'emploi et du fait que les emplois proposés font appel à la force physique en général, les femmes risquent d'être victimes de discriminations. D'où l'intérêt de leur trouver des tâches spécifiques telles que le pavage des routes.

Enfin, les migrants peuvent venir en masse au niveau de la zone 1 et provoquer un excédent de main d'œuvre non qualifié. Cette situation pourrait inciter les entreprises à réagir en proposant des taux de salaire moins importants. Cela va se traduire par une dégradation des conditions de vie des plus vulnérables (bas salaires) à moyen et long terme. Ces salariés auront des conditions de vie proches de ceux qui vivent du HIMO.

Le circuit emploi

4. Dans le secteur public formel, des services publics dans les services sociaux de base et dans la sécurité vont se mettre en place en phase de fonctionnement du

9. En ce qui concerne l'emploi informel, l'occupation de l'espace dans la plateforme pourrait se traduire par une non rentabilité des activités et donc une sous rémunération des acteurs du secteur informel. Ces acteurs sont pour l'essentiel des jeunes hommes, des jeunes filles et des femmes jeunes et vieilles. Par définition, ce secteur étant difficile voire impossible à réglementer, la concurrence sauvage et ses effets négatifs sur les revenus sont inévitables.

Le circuit transferts

10. Au niveau des impôts, l'on pourra avec le projet assister à une baisse des impôts à moyen et long terme du fait des exonérations de taxes octroyées par l'Etat aux nouveaux investisseurs mais aussi aux entrepreneurs qui seront concernés par la délocalisation. Par la même occasion l'installation des entreprises et celle des populations donnent une opportunité aux collectivités locales d'augmenter leurs budgets locaux de façon substantielle. Les risques sont, pour le Gouvernement, liés à la mauvaise gouvernance privée donc à l'évasion fiscale. Pour les collectivités locales, les risques sont liés à l'évasion fiscale tant du point de vue des entreprises que du point de vue des populations dès lors que les capacités des collectivités locales à apprécier et à maîtriser la nouvelle assiette fiscale seront réels car découlant de la faiblesse de leurs capacités techniques et humaines.
11. Avec l'implantation des 2000 entreprises à moyen et long terme, l'on observera une augmentation de la masse salariale donc un effet direct sur le volume des mandats envoyés aux parents en Z1, Z2, Z3 et Z4. A court terme, à travers l'accroissement de la masse salariale des emplois HIMO, les mandats envoyés aux familles situées hors et dans la zone 1 vont être importants. Si l'on estime qu'en moyenne au moins le tiers du salaire est consacré aux transferts notamment pour les célibataires qui vont constituer l'essentiel des effectifs himo, ce seront quelques 13,3 millions de dollars soit 6,7 milliards de FCFA pour les salariés HIMO de la Z1 et 44,3 millions de dollars pour les emplois pérennes soit 22 milliards de FCFA à Moyen et Long termes en Z1 au profit des parents en Z2, Z3, Z4.
12. A ce montant, il faut ajouter les transferts effectués par le secteur informel dont le volume n'est pas encore connu du fait des difficultés liées à la non estimation du chiffre d'affaires de ces activités.

Le circuit accès

13. Un hôpital spécialisé dans le traitement des traumatismes sera érigé en zone 1 et permettra à moyen et long terme de prendre en charge les accidentés du travail et de la route. Cette infrastructure pourrait être profitable à tous les acteurs et parties prenantes au projet mais cet effectif est lié aux capacités d'accueil de l'infrastructure. Cependant, le coût d'accès aux soins, la restriction de l'accès aux soins au bénéfice des seuls assurés sociaux sont autant de risques pour les pauvres. L'encombrement des voies par les activités informelles et par l'habitat en raison des habitudes des populations à vivre le long des routes est un risque réel pour la mobilité.

Le circuit ressources

19. La mise en œuvre du programme habitat dans la plateforme (Z1) va se traduire par la disponibilité de 25.000 logements à Moyen et Long terme. Cependant, si dans le programme, le quota réservé à l'habitat social n'est pas suffisant, les risques de bidonvilisation des quartiers traditionnels sont à prendre en considération et pourraient de ce fait minorer l'intérêt du programme.
20. Les entreprises vont bâtir leurs propres locaux industriels, cependant, une gare routière sera édifiée de même qu'un marché d'intérêt national, une gare de gros porteurs et un port sec. Tous ces investissements vont constituer un soutien important pour l'activité économique dans la plateforme (zone 1) voire même pour les autres zones (port autonome de Dakar va bénéficier directement des facilités de stockage et souffrir moins de l'engorgement). Les risques sont liés à la mauvaise qualité des aménagements et au coût d'accès qui pourraient décourager les entreprises.

		<p>Risque : Les employés de maison peuvent migrer avec leurs employeurs ce qui peut réduire les opportunités pour les locaux (jeunes femmes)</p> <p>Elément : Besoins de main-d'œuvre pour les services de proximité (alimentation, artisanat, télécentres, loisirs..) jeunes filles et jeunes femmes, jeunes hommes des Z1, Z2 et Z3</p> <p>Risque : Risques de non rentabilité des activités en Z1</p> <p>Risque : Risques de sous rémunération du travail non qualifié jeunes hommes et femmes des Z1</p>			
	Impôts	<p>Elément : Augmentation des budgets des collectivités locales et de l'Etat à travers les impôts et taxes locaux versés par les entreprises et les ménages en Z1</p> <p>Risque : Baisse des recettes de l'Etat à court terme</p> <p>Risque : Faibles capacités des collectivités locales à apprécier et maîtriser ces recettes potentielles : évasion fiscale en Z1</p>	0	+	<p>Elément : Baisse de recettes de l'Etat</p> <p>Risque : Réduction des budgets sociaux de l'Etat</p>
Transferts	Paiements privés	<p>Elément : augmentation des mandats envoyés aux parents en Z1,Z2, Z3 et Z4 à travers l'accroissement de la masse salariale à court terme avec les emplois Elément : Himo et à moyen et long terme avec les 2000 Entreprises</p>	+	++	<p>Résultat : Avec hypothèse de don du tiers du salaire aux parents et à la famille (Z,2,Z3,Z4) on atteint 13,3 millions de dollars soit 6,7 milliards de FCFA pour les salariés HIMO de la Z1 et 44,3 millions de dollars pour les emplois pérennes soit 22 milliards de FCFA à Moyen et Long termes en Z1 au profit des parents en Z2,Z3,Z4</p>
		<p>Elément : Augmentation des envois aux parents restés dans les villages de Z1,Z2,Z3 à travers revenus des services de proximité du secteur informel</p>	+	+	Revenus du secteur informel non connus
	Subventions publiques	<p>Elément : (i) Incitations fiscales de droit commun, avantages douaniers et fiscaux concédés aux entreprises nouvelles, aux projets d'extension industrielle et aux entreprises franchises d'exportation (ii) mesures d'accompagnement en Z1</p> <p>Risque : Mal gouvernance privée et perte de recettes pour l'Etat</p>	(+)	(+)	<p>Résultat : Baisse de recettes de l'Etat</p> <p>Facilités d'installation offertes aux entreprises multinationales et aux entreprises nationales pour l'amélioration de leur compétitivité en Z1</p> <p>Risque : Concurrence vive aux entreprises installées</p>
Accès	Services publics	<p>Elément : Hôpital spécialisé dans le trauma en Z1</p> <p>Risque : Coût d'accès aux soins élevé</p>	0	+	<p>Résultat : Baisse de la mortalité des accidentés de la circulation et du travail</p> <p>Risque : Défaut de prise en charge des non assurés : jeunes, hommes et femmes non salariés Z1, Z2, Z3, Z4</p>
	Autres	<p>Elément : Routes créés et aménagées en Z1, Z2</p> <p>Risque : Conflits fonciers, croyances populaires</p>	++	0	<p>Résultat : Mobilité urbaine dans et en dehors de la plateforme améliorée</p> <p>Risque : Encombrement des artères, Non réalisation complète des infrastructures prévues dans les autres programmes APIX, AATR Z1,Z2,Z3,Z4</p>
		<p>Elément : Disponibilité de logements de qualité</p> <p>Risque : Coût élevé du foncier et des constructions et spéculations foncières Z1</p>	(0)	(+)	<p>Résultat : 25.000 logements fonctionnels disponibles en Z1</p> <p>Risque : Logements non adaptés aux besoins/fonctionnalité et bien-être</p> <p>Risque : Mauvaise gestion, maintenance et d'entretien</p>
		<p>Elément : Accessibilité financière des logements Z1 (élément)</p>	(0)	-	<p>Résultat : Les salaires modestes voire faibles sont exclus du bénéfice des logements .</p>
		<p>Elément : Les migrants vont arriver en masse et auront des besoins en logement non satisfaits</p> <p>Risque : Spéculation immobilière</p> <p>Risque : Seuls les salariés disposant d'un salaire confortable</p>	(0)	-	<p>Risque : bidonvilisation des quartiers/villages traditionnels et villes polarisées Z1 et Z2</p>

Conclusions préliminaires

Le projet de la plate forme constitue un instrument de mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal inscrit dans l'axe de l'axe création des richesses de la stratégie de nationale de réduction de la pauvreté (DSRP2). Les réalisations prévues visent à favoriser l'installation d'entreprises et le développement de l'investissement privé, le développement urbain et de services marchands.

La plateforme de Diamniadio peut être considérée comme un projet contribuant à une croissance favorable aux pauvres (pro pauvre) du fait des canaux suivants de transmissions qui ont été identifiés comme déterminants:

- **L'emploi** : formel à moyen et long terme, HIMO à court terme , installation d'activités informelles à court et moyen terme
- **Les transferts**
- **Les actifs/ressources** : opportunités d'affaires, une mobilité plus accrue

Autres canaux ayant des effets moins déterminants :

- **les prix,**
- **l'accès aux services,**
- **les pouvoirs**

Risques identifiés et Recommandations préliminaires

Nécessité d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour atténuer les risques et impacts négatifs prévisibles identifiés dont les plus importants sont:

- Dans la zone du projet, des populations (700 personnes) perdront des ressources et subiront des déséquilibres, du fait de leur déplacement ; Si les activités économiques locales (agriculture, petit commerce, pêche artisanale) ainsi que les dynamiques populaires ne sont pas suffisamment valorisées et prise en compte dans le cadre du projet, une partie importante des populations (en particulier les groupes vulnérables) de la Z1 seront exclus ;Même si le travail HIMO offre des opportunités d'emploi à court terme, il y a de forts risques d'exclusion des femmes, en plus de la limite dans le temps ;
- Les travailleurs des entreprises de la baie de Hann à délocaliser (environs 20.000) seront confrontés à des risques : paiement durant la période de chômage technique, la garantie de préservation de leur emploi (employabilité) dans un court terme ;
- Le rush migratoire qui sera induit par l'offre d'opportunités économiques induira un accroissement démographique rapide, avec des risques de